

# LA NETHEN - notre ruisseau

par Jacques REBIN

Dans le courant des années 20, mon père avait loué pour quelques temps l'étang situé dans l'enceinte du Savenel, à droite de la drève principale, sur la rive droite de la Néthen, pour s'y adonner, à l'époque, à son passe-temps favori : la pisciculture et la pêche.

Ayant, par la suite, gardé des contacts cordiaux avec le propriétaire, Monsieur van Overbeek, il obtint, pendant la seconde guerre mondiale, l'autorisation de pêcher dans la Néthen, le long de son parcours dans le Savenel.

J'accompagnais souvent mon père et nous pêchâmes (je portais l'épuisette et la bourriche) de nombreuses belles truites qui apportaient un plus aux menus souvent maigres des années de guerre.

Cette petite digression, en guise d'introduction, pour souligner la qualité de l'eau de la Néthen qui il y a une cinquantaine d'années, permettait à la truite, ce poisson d'eau vive, d'y vivre et de s'y développer.

En un demi siècle, les temps ont bien changé : j'y reviendrai

## D'où notre ruisseau tient-il son nom ?

Les avis sont partagés ; c'est un peu comme le dilemme de l'œuf et de la poule. Est-ce la commune qui a donné son nom au ruisseau ou l'inverse ?

Dans « Origine des noms des lieux et environs de Bruxelles » A. Corinay privilégie le second.

Pour lui, c'est évidemment le ruisseau qui a donné son nom à l'agglomération. Il apparente néthen du néerlandais « nat » (humide) équivalent du sanscrit « nadî » (rivière). Cette désignation d'origine germanique est plausible dans un endroit avancé du domaine gallo-romain.

En effet, Néthen n'est - il pas borné au N.O., au N et à l'Est par des localités de la région flamande. Mais il est probable que les noms ont évolué simultanément, « Netenes » (la plus ancienne forme attestée par un document original de 1226 - A. Lahaye n°63) ou encore « Nettes » dans une charte du 1<sup>er</sup> juin 1381.

Néthen a fêté récemment son millénaire et dans des copies postérieures de plusieurs siècles, on retrouve dès 990 le nom de « Nethenes » proche du Néthen d'aujourd'hui.

Dans certains documents le ruisseau est parfois nommé « rieu du moulin » (en flamand molenbeek) étant donnés les nombreux moulins qui jalonnaient son parcours. Cette distinction coupait court à la confusion des deux noms : celui de la commune et celui du ruisseau.

Aujourd'hui, cette confusion éventuelle ne fait plus problème.

## Son cours

La Néthen est habituellement un ruisseau paisible serpentant au fond d'une large vallée qui porte également son nom.

Cette vallée est située en majeure partie en province de Brabant wallon sur les communes de Beauvechain et Grez-Doiceau dont Néthen fait partie depuis la fusion des communes, le long d'un axe est - ouest.

Son bassin a une superficie d'environ 55 Km<sup>2</sup>. Le versant nord très sableux ou sablo - limoneux, assez abrupte par endroit, notamment à Néthen, est surtout boisé; la forêt de Meerdael le couvre sur environ les deux tiers de sa longueur.

Le versant sud, en pente beaucoup plus douce (des pentes de moins de 5%) est recouvert d'un fin limon fertile favorable aux cultures les plus diverses mais parfois aussi source d'inconvénients majeurs, comme nous le verrons plus loin.

Le fond de la vallée est le plus souvent réservé aux prairies humides et à l'habitat.

La Néthen prend sa source à l'intérieur du village de Beauvechain, le long de la rue du Brou.

Cependant, les eaux du plateau de Beauvechain et du hameau de la Bruyère sont collectés en amont du village et rejoignent la Néthen via un canal aménagé appelé le Coulant d'Eau.

La Néthen traverse ensuite Tourinnes - la - Grosse où elle reçoit les eaux du Mille (venant du nord) et du Nodebais (venant du sud)

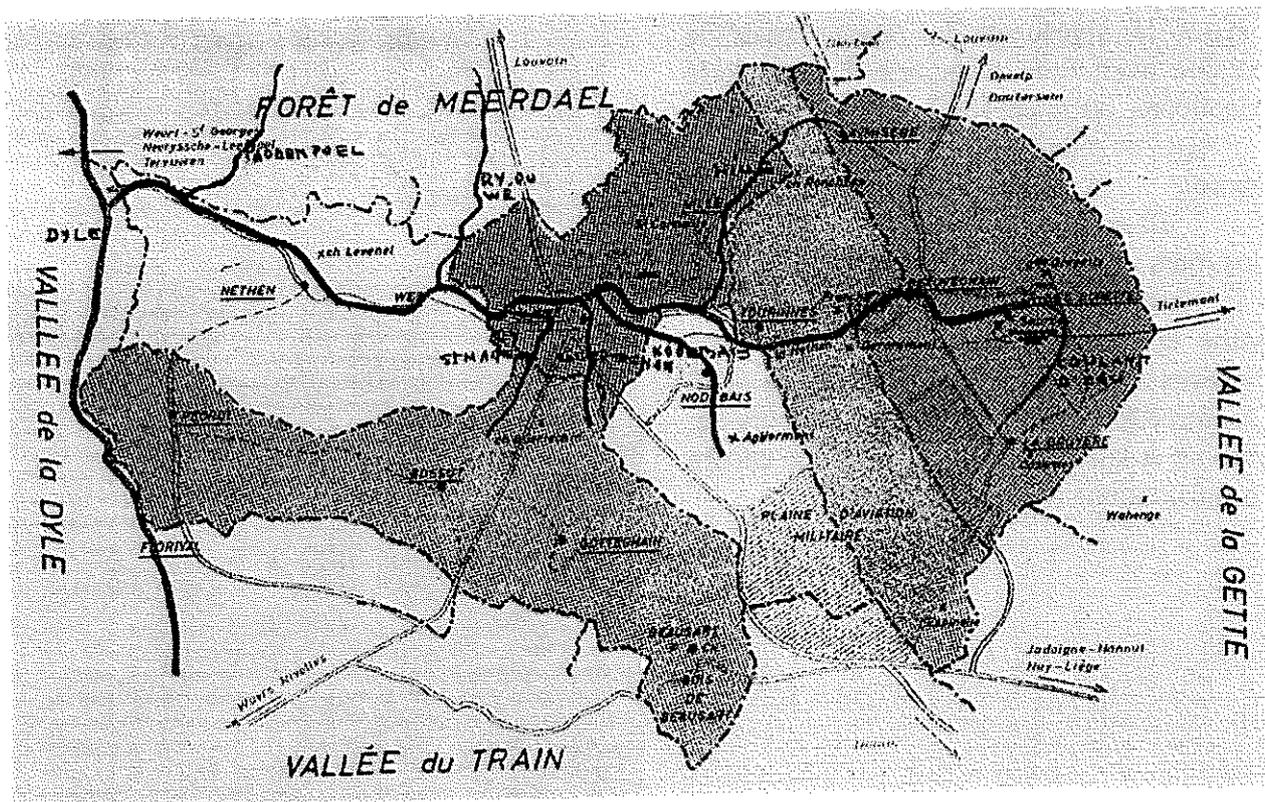
Le cours d'eau arrose ensuite la localité de Hamme - Mille où il reçoit le Guertechain et le Ri St Martin. Il se dirige alors vers Néthen où deux petits ris - Ri du Wez et Paddenpoel viennent encore s'y jeter et est, à la fin de son parcours, enjambé par la ligne du chemin de fer Ottignies - Louvain avant de se jeter finalement dans la Dyle à Weert - St - Georges, après un trajet d'une quinzaine de kilomètres (dont environ 5 Km 750 sur le territoire de Néthen) dûs aux nombreux méandres et sinuosités qui le caractérise.

La Néthen se grossit encore d'une foule de petites sources, dont la fontaine St Jean, bien connue des néthennois, et de rigoles drainant les prairies basses et fortement humides propres aux fond des vallées.

Le parcours de terrain montre que l'habitat est plus concentré le long du cours d'eau et plus dense par contre sur le bassin versant, bien verduré, les haies et les boqueteaux étant fréquents. Il met aussi en évidence de forts vallonnements et des effets typiques « d'entonnoirs » favorisant les écoulements rapides des eaux des versants.



La source de la Néthen, rue du Brou à Beauvechain, située dans un captage de la S.W.D.E., ne présente plus aujourd'hui qu'un fond humide.



### Son utilisation économique

Le titre est un peu ronflant, la Néthen étant classée dans les cours d'eau non navigables. Elle n'a d'autre part aucun rôle d'irrigation à jouer, les fonds de la vallée principale et des petites vallées annexes étant suffisamment humides.

Reste la force de l'eau capable d'actionner des roues hydrauliques mettant en mouvement des machines d'importance réduites étant donné le faible débit du ruisseau, comme des moulins à grains par exemple.

De fait, dès 990, dans la charte dans laquelle le Comte Engenulphus et son épouse Ermentrude lèguent au Chapitre de St-Jean l'Évangéliste, « Les deux Nethenes » (le bas et le haut) il est fait mention de « 2 moulins sur le ruisseau, dans le Neten »...mais on ne retrouve aucun document permettant de les situer et aucun vestige n'est observable de nos jours.

Les habitants étaient tenus d'y faire moudre leurs grains et payaient une redevance en nature qui s'élevaient à un vingtième de la quantité moulue.

Beaucoup plus tard, en 1835, un certain Monsieur de Pierpont, propriétaire du Savenel à l'époque, obtint l'autorisation de construire une papeterie dans son enclos, en aval du ruisseau, mais il la construisit en amont.

Pour actionner la roue de la papeterie, une retenue d'eau située à l'altitude 36,69 m donnait une chute de 4,07 m, augmentée encore de 41 cm par la suite. Cette trop grande élévation du niveau de l'eau eu pour conséquence l'inondation non seulement d'une bonne partie de la prairie communale dite « Vewaille » mais encore des jardins des habitations environnantes.

Vestiges de la retenue d'eau de la papeterie dans le Savenel.

Il s'ensuivit un litige entre le propriétaire et le bourgmestre de l'époque et il fallut l'intervention de l'ingénieur des ponts et chaussées et la menace d'être attiré en justice pour qu'il acceptât de

baisser le niveau de la retenue mais la palabre avait duré deux ans. La papeterie fonctionna jusqu'en 1848 ; des vestiges des ouvrages de retenue sont encore visible (voir photo).

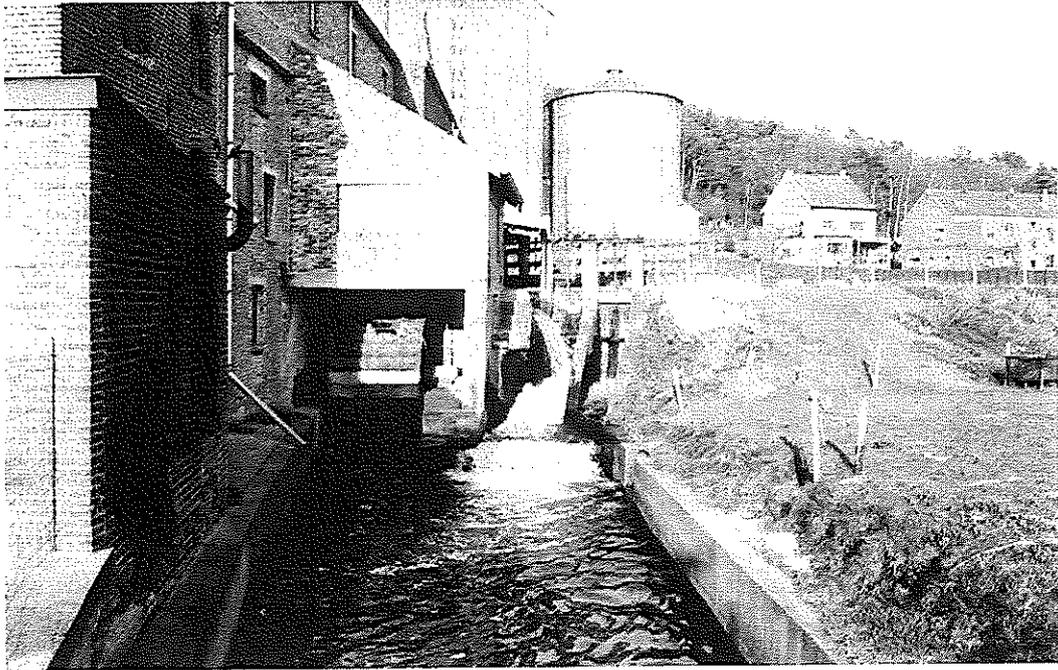
Deux moulins subsistent encore de nos jours : en amont de Néthen, le moulin de « la Forge » sur la commune de Hamme-Mille et en aval, le moulin de Weert-St-Georges appelé aussi « Moulin du Dootbroeck ». Ce dernier est toujours en activité et la roue à aubes fonctionne encore fournissant une énergie d'appoint.



Vestiges de la retenue d'eau de la papeterie dans le Savenel.



Ce qui subsiste des vannes de la retenue d'eau du « Moulin de la Forge » à Hamme-Mille.



Les vannes de la retenue d'eau et la roue du moulin de Weert-St-Georges .



La Néthen entre Tourinnes-la-Grosse et Hamme-Mille.

Dans les deux cas, le ruisseau s'écoulait dans les prés situés en contrebas de la rive gauche et une dérivation assez longue fut créée jadis pour relever le niveau de l'eau et aménager ainsi judicieusement une chute suffisante.

Le « Moulin de la Forge » resta en activité quelques années après la guerre 40 / 45 et nombre des seniors de Néthen allaient pendant cette guerre y faire moudre le grain qu'ils avaient glané dans les champs ou qu'ils récoltaient sur les moindres petits lopins de terre.

### La qualité de son eau

Comme je l'évoquais dans l'introduction, il y a 50 ans, l'eau de la Néthen était suffisamment pure pour permettre à la truite de s'y ébattre et de s'y développer .

Aujourd'hui, sans être polluée à l'extrême, elle subit des pollutions diverses inhérentes aux activités de notre société moderne.

La région wallonne prévoit, mais n'est - ce pas un peu présomptueux, que pour 2005 toutes les communes de Wallonie devront avoir complété leurs réseaux d'égouts et procédé à l'épuration des eaux usées.

En attendant, les égouts existants et des raccordements privés déversent les eaux usées directement dans le ruisseau, eaux usées chargées de détergents et autres produits chimiques divers utilisés dans les ménages.

Nous avons vu que le versant sud de la vallée et dans une moindre mesure le versant nord sont essentiellement occupés par les cultures. Qui dit culture moderne dit culture intensive avec fumure abondante constituée surtout d'engrais chimiques riches en nitrates qui ne sont pas totalement absorbés par la végétation.

Par infiltration et ruissellement des eaux, ces nitrates se retrouvent en permanence dans le ruisseau.

A côté de ces pollutions permanentes, on observe des pollutions plus ponctuelles dues à des déversements accidentels, voire volontaires d'hydrocarbures (huiles usées - mazout - autres ...) plus désastreuses encore pour la faune et la flore aquatique.

Enfin, outre ces pollutions de type chimiques existe une pollution que je qualifierai de physique qui consiste à jeter dans le ruisseau des objets et débris de toutes natures. Certains sont biodégradables comme les déchets de cuisine ou de jardin, l'herbe provenant de la tonte des pelouses, les feuilles mortes, etc. ..., d'autres ne le sont absolument pas comme les bouteilles et les sacs en plastiques (on les remarque en abondance) des objets métalliques, des verres, etc. ...

Elle constitue une pollution désastreuse pour la vue et un manque de respect pour les riverains situés en aval.

Ils peuvent encore s'accumuler à certains endroits et constituer ainsi, en cas de crue des freins ou des barrages momentanés provoquant des débordements et des inondations catastrophiques.

Ce dernier type de pollution est essentiellement dû à des riverains peu scrupuleux qui prennent le ruisseau pour une poubelle. Je me fais ici le porte-parole des autorités communales et provinciales pour lancer un appel au sens civique de ces personnes en vue d'un plus grand respect de la nature et du prochain.



Le pont St-Jean sous la rue de Hamme-Mille à 100 m de la place de Trémentine.

### Ses colères

Comme je l'ai évoqué plus haut, la Néthen est habituellement un petit ruisseau paisible et bucolique qui serpente au fond de sa vallée pour le plus grand plaisir des riverains. Elle est pourtant capable de sautes d'humeurs brutales qui, à la suite du dégel en fin d'hiver, après de violents orages ou encore des pluies abondantes, la transforment en un torrent furieux charriant une eau boueuse qui ne se contente plus de son lit et se répand dans les prés et les localités qu'elle traverse, provoquant ainsi des inondations parfois catastrophiques. Le phénomène n'est pas récent.

D'après des documents anciens, en 1784, les eaux du ruisseau en crue emportèrent deux ponts de pierre dans le domaine de Savenel et renversèrent un mur sur une longueur de 70 à 80 pieds (+/- 25 m), endommagèrent les étangs et causèrent en tout pour 25000 florins de dégâts.

Pendant l'été 1816, il plut à torrent pour ainsi dire sans relâche. Dans toute la vallée, le Dyle et ses affluents envahirent prairies, campagnes, et villages riverains. Jamais inondation n'avait atteint une telle ampleur dans la région et Néthen n'y échappa point. Les dégâts furent telles que les moissons furent détruites et que la famine et la disette firent de grands ravages dans la population. On conservera longtemps un triste souvenir de cette année maudite.

Un désastre semblable se renouvela en 1850 lors de la fonte des neiges.

D'autres inondations suivirent certainement, sans doute moins désastreuses puisque non mentionnées dans les documents anciens.

J'ai personnellement le souvenir de l'inondation importante de la fin de l'hiver 41 / 42 et les néthennois de ma génération doivent également l'avoir en mémoire.

L'hiver particulièrement long avait débuté par une période de froid intense qui gela le sol en profondeur. D'importantes chutes de neige recouvrirent ensuite nos villages et campagnes d'un épais manteau blanc que ne traversait plus le moindre brin d'herbe.

Fin février, un dégel brutal fit fondre rapidement l'épaisse couche de neige. Le sol encore gelé n'absorba pas une goutte de l'eau ainsi libérée et celle-ci se retrouva rapidement par ruissellement, dans la Néthen.

L'inondation fut catastrophique ; le haut du Wez se retrouva sous un mètre d'eau par endroit. En aval, les prairies où viennent d'être effectués des forages de la S.W.D.E. étaient entièrement submergées et l'eau atteignait les bâtiments de l'école communale. En face de l'ancienne brasserie Vandenplas, le ruisseau atteignait une largeur de 20 à 30 mètres et toute la rue de Weert-St-Georges était elle aussi submergée jusqu'au pont du chemin de fer sous lequel on ne passait plus.

L'inondation dura plusieurs jours.

Des inondations se produisirent à maintes reprises mais avec moins d'ampleur. C'est ainsi qu'entre le 16 février 1977 et le 14 janvier 1981 la Néthen sortit quatre fois de son lit.

Puis, le 7 octobre 1982 rebelote ; des pluies diluviennes s'abattent pendant toute l'après-midi et une bonne partie de la nuit provoquant une nouvelle inondation importante. Au Wez et rue de Weert-St-Georges, le ruisseau ne regagna son lit qu'en fin de matinée le lendemain laissant voirie couverte de boue et caves inondées.

Au plus fort du déluge, des riverains sinistrés et furieux (on les comprend) interpellèrent les mandataires communaux, dont j'étais, venus se rendre compte sur place et apporter leur aide, les rendant responsable de la situation. Il faut savoir que la gestion des cours d'eau non navigables de deuxième catégorie est de la compétence de la province.

Certains plus excités voulaient mener une expédition punitive contre le meunier de Weert-St-Georges qu'ils accusaient d'avoir négligé d'ouvrir les vannes en temps opportun.

Ici encore, il faut savoir, d'une part, que la différence entre le niveau de l'eau de la retenue du moulin de Weert et le niveau de la Néthen à hauteur de l'arbre du centenaire est de plus de quatre mètres. La vallée de la Dyle serait donc submergée par quatre mètres d'eau (le déluge) avant que l'écoulement de l'eau ne soit influencé au Wez .

D'autre part, la différence de niveau entre l'eau de la retenue et la rive gauche est de l'ordre de 50 à 60 cm. Si le niveau de la crue à cet endroit devait dépasser cette cote, l'eau passerait par dessus la berge pour rejoindre le lit du ruisseau en aval, 2,5 m plus bas avec le risque d'emporter la berge sur une bonne longueur. Je suis convaincu qu'à ce sujet le meunier veille au grain (quoi de plus normal pour un meunier !).



Le pont St - Pierre sous la rue de la forêt près de la porte St - Pierre - vue prise côté Savenel

Et comme si cela ne suffisait, deux inondations plus localisées se produisirent à la rue de Tirlemont et au centre, autour de l'église. Elles n'avaient pas la Néthen pour origine, mais des torrents d'eau boueuse qui dévalaient du champ de Bossut.

Enfin, l'été dernier, plus précisément les 28 et 29 août 1996 à la suite des pluies une fois de plus anormalement abondantes (de l'ordre de 200 mm / m<sup>2</sup> en 2 jours), la Néthen sortit à nouveau de son lit au Wez mais l'eau n'atteignit heureusement pas les caves des riverains.

Sans que cela ne constitue une consolation pour les Néthenois, il faut savoir qu'il existe plusieurs autres zones inondables en amont dans les communes de Hamme-Mille, Tourinnes-la-Grosse et Beauvechain.

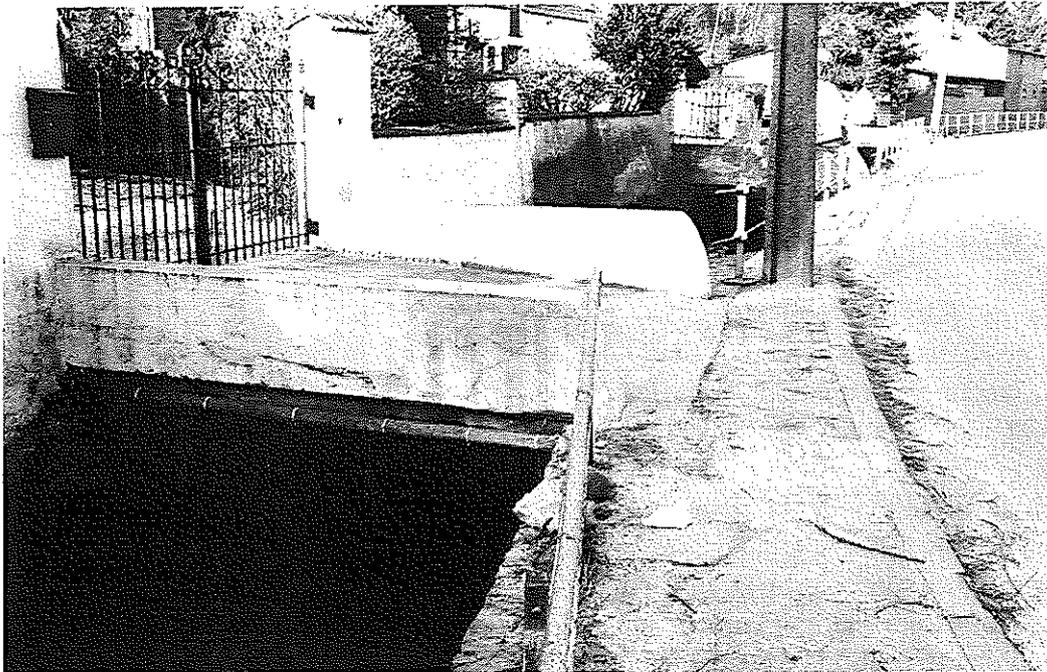
### Le pourquoi de ces colères

Les précipitations atmosphériques, pluies et neiges, peuvent être localement influencées par une série de facteurs tels que les vents, la température, la pression atmosphérique, la pollution de l'air, etc... et l'homme n'a quasiment aucune influence sur ces éléments.

Les pluies et neiges anormalement abondantes sont donc, on en conviendra, la cause première des colères de la Néthen et personne n'y peut rien.

Une deuxième cause réside dans l'urbanisation des sites et la construction des voiries modernes équipées d'égouts et d'autres surfaces imperméables (dans le cas qui nous occupe, les pistes de la base aérienne de Beauvechain) qui en réduisant les surfaces d'absorption amènent très rapidement l'eau dans le ruisseau.

Une troisième cause est à mettre au compte de certaines constructions et aménagements (ponts, mur de soutènement, etc...) qui dans la traversée des agglomérations réduisent ou limitent la section du cours d'eau et limitent du même coup le débit.



La succession des ponts qui au Wez réduisent le débit par forte crue et provoquent l'inondation.

Enfin, les objets les plus divers jetés dans le ruisseau peuvent s'accumuler à certains endroits et freiner l'écoulement de l'eau.

En 1969, un panneau de l'importance d'une porte s'est mis en travers de la vanne du Moulin de la Forges. Le caractère boueux des crues est essentiellement dû au fin limon du versant sud, entraîné par le ruissellement de l'eau.

### Les remèdes

L'idée de mise à un gabarit plus important de la Néthen sur toute sa longueur, un instant envisagée, fut rapidement abandonnée en 1971 suite à l'avis défavorable émis par certaines communes, la difficulté du travail et le coût exorbitant qu'il aurait entraîné.

En 1978, certains travaux d'améliorations sont envisagés par le service technique Voyer dans la partie amont du ruisseau sur le territoire de la commune de Beauvechain mais ne peuvent être considérés comme un remède définitif aux inondations locales.

Puis en 1979, le service Technique Voyer étudie la construction d'un bassin de crue dont l'emplacement est prévu juste en amont du « Moulin de la Forge ». Le projet se heurte à une série de difficultés de la part des divers intervenants qui se renvoient la balle. On dénombre pas moins de six intervenants qui sont : la commune de Beauvechain, la commune de Grez-Doiceau, l'Urbanisme provincial, le service technique Voyer, les Ponts et Chaussées (la RN226 - actuellement RN25 - aurait dû traverser le site) et le propriétaire du terrain situé en zone agricole et qui espérait pouvoir le lotir après modification du plan de secteur.

En janvier 1982, il est mis à l'enquête de commodo et incommodo.

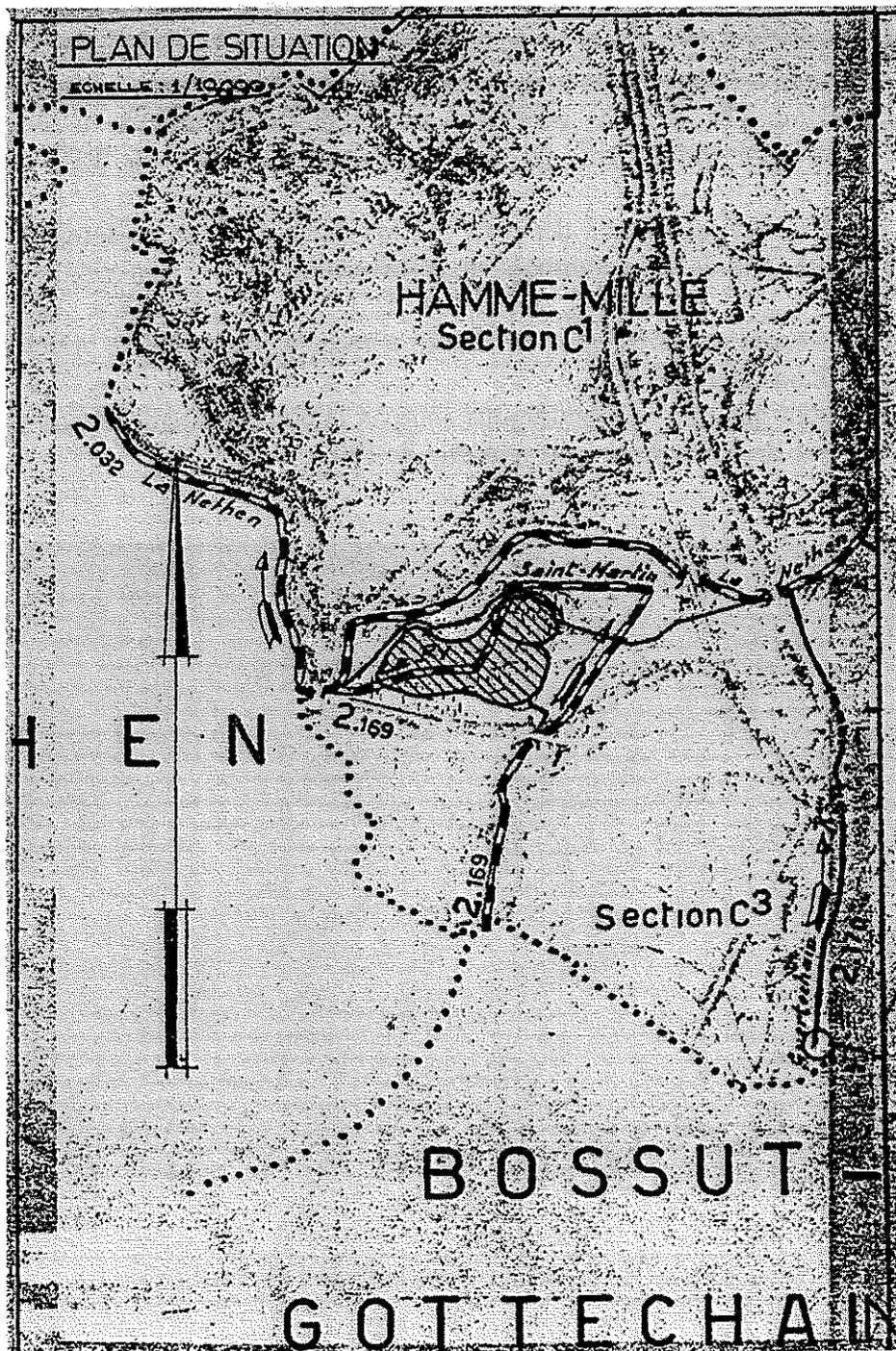
Après moult rappels et interventions tous azimuts, Fernand Vanbever, le bourgmestre de Grez-Doiceau après la fusion des communes parvint à réunir toutes les parties autour d'une table et à débloquent ainsi le projet.

A la suite des élections communales d'octobre 1982, juste après l'inondation que j'ai évoquée plus haut, Fernand Vanbever et son groupe se retrouvent dans l'opposition et une autre équipe est appelée à prendre les rennes de la commune. Le dossier du bassin avance à tout petit pas et la nouvelle équipe dirigeante ne fait rien pour l'activer. Par chance, et c'est tant mieux pour les riverains, aucune inondation significative n'intervient au cours des six années suivantes.

Revenu à la direction de la commune de Grez-Doiceau en 1989, Fernand Vanbever reprend son bâton de pèlerin et se rappelle aux bons souvenirs du gouverneur de la province, de la députation permanente et des services techniques intéressés.



La Néthen après le pont St-Pierre.



Plan de situation du bassin de crue proposé

En 1993, la mise en adjudication des travaux de terrassement est lancée et le démarrage du chantier est prévu pour le mois d'août mais entre-temps, le renouvellement du permis de bâtir adressé à la commune de Beauvechain est refusé par celle-ci. Un article de « Vers l'Avenir » des 24 et 25 juillet 1993 résume bien la situation et il serait trop long de la répercuter ici.

Le projet est alors remis sur le métier et en fin de compte la solution retenue consiste à construire trois bassins de crue.

Le premier sera situé à Beauvechain pour protéger Tourinnes-la-Grosse, le deuxième à Nodebais pour protéger Hamme-Mille et le troisième en amont du Moulin de la Forge à l'endroit initialement prévu, mais de moindre importance, l'action cumulée des 3 ouvrages protégeant Néthen.

La mise en adjudication des travaux des trois bassins est en cours et les demandes de permis de bâtir sont introduites auprès de la commune de Beauvechain.

La province qui a ces travaux en charge a reçu la promesse de principe de la région wallonne pour l'octroi des subsides.

Espérons maintenant que rien ne viendra plus entraver le bon déroulement de la phase active qui devrait être entamée au cours du second semestre de 1997.



Le confluent de la Néthen dans la Dyle à Weert-St-Geoges.

### Les possibilités de loisirs

Quand on évoque les loisirs se rattachant à un cours d'eau on pense sports nautiques tels que natation et canotage, pêche ou encore les promenades.

Le débit, la profondeur de l'eau et la section de la Néthen n'autorisent aucun des sports cités plus haut.

Pour ce qui est de la pêche, le responsable des Eaux et Forêts qui a les cours d'eau dans ses attributions et que j'ai contacté, m'a signalé que le degré de pollution de l'eau du ruisseau ne permettait pas la survie des poissons et que plus aucun déversement d'alevins n'avait eu lieu depuis de nombreuses années comme c'était le cas jadis.

Un sentier qui longeait la Néthen sur quelques kilomètres permettrait des promenades paisibles et romantiques. Malheureusement, sur presque la totalité de son cours, elle traverse des propriétés privées qui n'autorisent pas non plus une telle réalisation.

Bref, sur le plan des loisirs, la Néthen ne nous apporte pas grand chose mais elle fait parti de notre patrimoine et de notre environnement et nous y sommes attachés.

Faisons dès lors tout ce qui est en notre pouvoir pour la soigner et la protéger au maximum.

### Sources :

- « Etudes relative aux phénomènes d'inondations des vallées de la Thyle et de la Néthen » réalisée par la faculté universitaire des sciences agronomiques de Gembloux, à la demande du Centre Culturel du Brabant Wallon.
- Toponymie de la commune de Néthen d'Omer Jodogne
- « Néthen Roman Pays de Brabant » par Fernand Gyre.
- Souvenirs personnels

